

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal



Séance du mercredi 22 octobre 2014

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/10/2014

Présents : 12

L'an deux mille quatorze et le vingt deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de ,

Votants: 15

Secrétaire de séance:

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Marie Lyse DUNION

Représentés: Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Françoise MARRONCLE

Absents:

Objet: Etude de faisabilité crématorium - 2014_078

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a confié à une commission le soin de faire des recherches sur la possibilité d'installer un crématorium sur la commune.

La société ARCHIMAT nous a fourni une proposition chiffrée pour élaborer une étude de faisabilité d'installation d'un crématorium sur la commune de Saint Cernin.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de faire appel à la société ARCHIMAT et de lui confier l'étude de faisabilité d'installation d'un crématorium sur la commune de Saint Cernin. La tranche ferme de cette mission s'élève à 3840 euros TTC (trois mille huit cent quarante euros). Les crédits sont prévus au BP 2014 après décision modificative.

Le Maire,
A. DUJOLS

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 06.11.2014
et publication ou notification du 10.11.2014

